

Commercial	Matthieu	

Date de la demande

VISITE TECHNIQUE

Chargé d'affaire ncadet

PROJET AC avec revente du surplus : Contrat de kWc maintenance : OUI NON OUI NOUI N					
Adresse: 5 Rue des Palmistes Stockage : AZE					
Code postal: 97436 Commune Saint-Leu					
Contact interlocuteur sur site : Nom & Prénom : Hoareau					
E-mail: matthieu.hoareau32@gmail.com Tél: 0692715684					
DÉCLARATION AU PRÉALABLE					
Superficie du ou des terrain(s) : Réf. Cadastrale :					
Connaissance d'une zone particulière (classée) :					
1) Situation juridique du terrain					
Êtes-vous titulaire d'un certificat d'urbanisme pour ce terrain ? Oui Non					
* Joindre copie du permis de construire					
2) Type de bâtiment					
Résidence principale Bureaux Entrepôt					
Surface hors oeuvre nettes (SHON) en m²:					
PLANS					
Plan cadastral Plan de masse Plan de toiture / vue de dessus					
Plans / vue de coupe / élévation du bâtiment					

BÂTIMENT /	HABITATION			
Type de toiture :	mono pente	bi pente	autre	
Couverture (type) :	tôle ondulée	■ nervurée	autre	
État couverture :	bon	✓ moyen	âge	
État des vis :	bon	moyen	âge	
Type de vis : <u>Je sais</u>	s pas			
Type de charpente :	métallique	bois	autre	
État charpente :	bon	✓ moyen	âge	
Entraxe de pannes : Oui Zone d'ombre Oui Non				
Accessibilité (échelle, hauteur) : Oui Non				
* Prendre une photo de l'accès en toiture				
EMPLACEMEN	TS			
Compteur: Limi	ite de propriété	À l'intérieur du b	âtiment	
Disjoncteur: Limi	ite de propriété	À l'intérieur du b	âtiment	
Arrivée EDF : 🔳 Aér	ienne	Aéro-souterrair	n Souterrain	
PHOTOS				
Photo des façades Photos du bâti Photos de la toiture				
Une photographie permettant de situer l'habitation dans l'environnement proche				
■ Une photographie permettant de situer l'habitation dans le paysage lointain				
Photo compteur - disjoncteur				
Photo local onduleur retenu				
■ Photo toiture retenue pour poser le PV				
Cheminement retenu				

COMMENTAIRES	(FACULTATIF)	
aze		

SCHEMA





Mémo : ne pas oublier l'implantation du PDL





Client : Hoareau



<u>L'autoconsommation au fil de l'eau :</u> est un fonctionnement qui permet au client de consommer en priorité son énergie produite par la centrale photovoltaïque. ce fonctionnement limite donc l'énergie appelée sur le réseau ERDF.

En cas de production supérieure à la consommation du site, le surplus est renvoyé vers le réseau. Cette quantité d'énergie est comptabilisée afin d'être revalorisée, à travers une refacturation annuelle à la date anniversaire de la mise en service.

Exemple:

Production de 2 000 W, consommation de 1 500 W. Vous allez consommer directement sur la production de votre centrale 1 500 W et vous allez renvoyer 500 W sur le réseau EDF.

L'inverse maintenant, vous avez une production de 1 500 W et une consommation de 2 000 W. Vous allez consommer directement sur la production de votre centrale 1 500 W et vous allez demander le surplus de 500 W sur le réseau EDF.

Productible : Production avec centrale à l'année :			
Date de retour :	Etat de validation :		
Signature client :	Signature technicien :		